



**CONSULTATION A DISTANCE
DU COMITE DIRECTEUR
JEUDI 13 JUILLET 2017**

L'an deux mille dix-sept, le TREIZE juillet, les membres du Comité Directeur du Comité de Basket de Lot-et-Garonne, ont été consultés sur les responsables des commissions ainsi que sur leurs domaines de compétences.

ORDRE DU JOUR DE CONSULTATION :

1/ Présentation des commissions

2/ Pouvoirs et délégations

1/ Présentation des commissions

Ont répondu à la consultation : Ahmed Abbassi, Anne-Marie Antoine, Frédéric Bakowski, Myriam Bakowski, Emmanuel Brugière, Jean-Claude De Brito, Martine Fougeray, Cécile Laporte, Chrystelle Laurent, Jean-Francois Llorca, Laurent Mopsus, Laurent Mouly, Patrick Noaille, José Ruiz, Hanane Talbi.

– Responsable commission sportive : Céline OLIVIE

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13		2

Céline OLIVIE est désignée à la majorité absolue

– Responsable commission des officiels : Ahmed ABBASSI

POUR	CONTRE	ABSTENTION
12		3

Ahmed Abbassi est désigné à la majorité absolue

– Responsable commission des jeunes : Emmanuel BRUGIERE

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13		2

Emmanuel BRUGIERE est désigné à la majorité absolue

– Responsable Commission juridique et discipline en charge des qualifications : Frédéric BAKOWSKI

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13		2

Frédéric BAKOWSKI est désigné à la majorité absolue

– Responsable commission des techniciens : José RUIZ

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		1

José Ruiz est désigné à la majorité absolue

– Responsable commission communication, marketing événementiel et développement : Laurent MOULY

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		1

Laurent Mouly est désigné à la majorité absolue

– Responsable commission des salles et terrains : Jean-Claude DE BRITO

POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	1	2

Jean-Claude De Brito est désigné à la majorité absolue

– Responsable commission féminine : Julie JEROME

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		1

Julie JEROME est désignée à la majorité absolue

– Responsable commission Académie du Basket : Jean-Paul CORMY

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		1

Jean-Paul CORMY est désigné à la majorité absolue

– Responsable du Groupe de Réflexion comportement antisportif : Chrystelle LAURENT

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		1

Chrystelle LAURENT est désignée à la majorité absolue

2/ Pouvoirs et délégations :

Pour rappel, en plus des délégations prévues par la Fédération Française de basket-ball, la délégation des compétences suivantes a été soumise à consultation :

*** Commission sportive :**

Irrégularités administratives ;

Perte de rencontres par forfait et par pénalité ;

Pénalités financières relatives aux obligations sportives ;

Homologation et modification des listes de brûlés.

*** Commission des officiels :**

Labellisation des écoles d'arbitrage départementales niveau 1 et 2 ;
Validation des examens d'arbitres départementaux.

*** Commission de qualification :**

Traitement des demandes de licences (tous types).

*** Commission des techniciens :**

Application des sanctions y afférentes en cas de manquement.
Organisation des formations et des examens « animateurs et initiateurs »
Détection et formation des ESPOIRS U13 Féminines et U13 Masculins.

*** Commission des jeunes :**

Organisation des manifestations : mini-basket (U7, U9)
Gestion et suivi de l'opération basket école.
Labellisation départementale des écoles de mini-basket

POUR	CONTRE	ABSTENTION	NUL
13		1	1

Fait à Agen, le 18 juillet 2017

**Le Président
CD 47de basket,**



Laurent MOPSUS

La Secrétaire Générale,



Chrystelle LAURENT